

REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 21 SEPTEMBRE 2020

Etaients présents : Claude ALAUZET, Julie ALRIQUET, Jean CAPEL, Christine DELMAS, Yvette PAROUTY-GIRARD, Claudine GOUJARD, Marie-Josèphe IBANEZ, Jordy LAVABRE, Sylvain MONTADE, Martine RICARD, Jérôme TIERS

Secrétaire de séance : DELMAS Christine

Ordre du jour :

- Vote du compte rendu du 10 Juillet 2020
- Admissions en non-valeur Budget principal et Budget Eau-assainissement
- Décision modificatives Budget Multiservices et Budget Eau-assainissement
- Proposition d'honoraires pour une mission de maîtrise d'œuvre concernant l'aménagement de deux aires de jeux à Saint Victor et Melvieu
- Désignation d'un élu correspondant sécurité routière
- Mise à jour Plan Communal de Sauvegarde
- Reconduction de la taxe d'aménagement
- Compte-rendu de la visite de M. Le Sous-Préfet à la Communauté de Communes
- Questions diverses (divers devis, éclairage public ...)

Vote du compte rendu du 10 Juillet 2020

Voté à l'unanimité

Cession parcelle Melvieu

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'en 1960 la famille Fontès avait cédé une parcelle de 22m² à la Commune, parcelle se situant devant leur maison pour permettre l'élargissement de la rue.

Aucune régularisation n'avait eu lieu jusqu'à ce jour. Après passage de l'expert géomètre l'acte auprès du notaire va se réaliser.

Après discussion, le conseil municipal décide :

- d'acheter cette parcelle pour l'euro symbolique,
- que les frais incomberont à la Commune
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à cette affaire.

Admissions en non valeurs Budget principal

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que des titres datant de 2008 et 2016 n'ont toujours pas été réglés. Des démarches ont été effectuées afin de régulariser ces impayés. A ce jour, aucune d'entre elles n'ont abouti.

Madame la trésorière propose de mettre ces factures d'eau pour un montant total de 185,35 € en non-valeur.

A l'unanimité, le conseil municipal décide de mettre ces factures en non valeurs.

Admissions en non valeurs Budget eau assainissement

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que des factures de 2017 à 2018 d'un abonné n'ont toujours pas été réglés. Celui-ci redevable d'un montant de 434,93 € a fait appel à la commission de surendettement, laquelle a effacé plusieurs de ses dettes dont la nôtre.

Une autre facture datant de 2004 d'un autre abonné reste à ce jour impayée, des démarches ont été effectuées afin de régulariser cet impayé. A ce jour, aucune d'entre elles n'ont abouti.

Madame la trésorière propose de mettre ces factures d'eau pour un montant total de 478,97 € en non-valeur.

A l'unanimité, le conseil municipal décide de mettre ces factures en non valeurs.

Décision modificatives Budget Multiservices

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une erreur d'imputation a été commise et propose de régulariser en adoptant la décision modificative comme suit :

Désignation	Diminution sur crédits Ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 6811 : dot.amort.immos incorp.& corp		8 406.00 €
TOTAL D 042 : Opérations d'ordre entre section		8 406.00 €
D 6681 : Indemn. rembours emprunt risque	8 406.00 €	
TOTAL D 66 : Charges financières	8 406.00 €	

Voté à l'unanimité

Décision modificatives Budget Eau assainissement

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal propose adopter la décision modificative comme suit :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 2315 : Install., mat. et outil. tech.	40 000.00 €	
TOTAL D 040 : Opérations d'ordre entre section	40 000.00 €	
D 2315 : Install., mat. et outil. tech.		40 000.00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours		40 000.00 €

Voté à l'unanimité

Proposition d'honoraires pour une mission de maîtrise d'œuvre concernant l'aménagement de deux aires de jeux à Saint Victor et Melvieu

Monsieur le Maire informe le conseil municipal du projet d'aménager deux aires de jeux à Saint Victor et à Melvieu. Pour mener à bien ce projet un devis a été demandé à un bureau d'études.

Après discussion, le conseil municipal accepte la proposition d'honoraires du bureau d'études de Mr Frayssinet.

Voté à l'unanimité.

Désignation d'un élu correspondant sécurité routière

Claudine GOUJARD a été désignée correspondante sécurité routière.

Voté à l'unanimité

Mise à jour Plan Communal de Sauvegarde

Le Plan Communal de Sauvegarde a été mis à jour suite aux nouvelles élections.

Voté à l'unanimité

Reconduction de la taxe d'aménagement

Cette taxe avait été instaurée le 29 novembre 2011 pour une durée de trois ans et renouvelée dans les mêmes conditions en 2014 et 2018. Il convient aujourd'hui de décider ou non de sa reconduction.

Après discussion, la taxe d'aménagement est reconduite pour une durée de 3 ans (soit jusqu'au 31 décembre 2023) au taux de 1 %.

Voté à l'unanimité.

Compte-rendu de la visite de M. Le Sous-Préfet à la Communauté de Communes

Monsieur le Maire fait le point avec le conseil municipal de son entrevue avec Monsieur le Sous-Préfet à la Communauté de Communes.

Questions diverses (divers devis, éclairage public ...)

Devis :

- Demande de devis pour la réfection de la toiture de l'école de St Victor.
- Acceptation d'un devis pour rénover l'accueil de la mairie

Eclairage public : Suite à la visite du SIEDA une étude est en cours pour réduire la consommation d'électricité de la Commune sans procéder à l'extinction complète.

Pour information nous avons sur la Commune environ 240 points lumineux.

La séance est levée à 19h.